

Décision

Générale

colonial

Décision n° 54-261-1918 nommant M. Blanchard, commis-greffier adjoint de 2e classe, greffier-notaire provisoire.

n° 54-261-1918

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
15 juillet 1918

Numéro JO
n° 261 du 31/07/1918

Date du numéro
31 juillet 1918

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et dépendances: Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1884, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 25 juillet 1914 portant réorganisation du service de la justice à la Côte française des Somalis et dépendances

Vu l'empêchement momentané de M. Cabasso, greffier-notaire p.i

Vu les nécessités du service: Sur la proposition du Procureur de la République, chef du service judiciaire,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Blanchard Mariassoucé, commis-greffier adjoint de 2e classe, est Homme greffier-notaire provisoire pendant la durée de l'empêchement de M. Cabas. Avant d'entrer en fonctions M. Blanchard rétera Le serment prescrit par la loi.

Art. 2

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera et insérée au Journal officiel de la Colonie.

GEFFRIAUD.